

DECISION

OBJET : LE CREUSOT - Contrat transactionnel entre la Communauté Urbaine et Madame Claire DESVIGNES - Sinistre du 4 AVRIL 2022

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 21 décembre 2023, devenue exécutoire à compter du 22 décembre 2023, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le 4 avril 2022, un poteau d'éclairage public situé Boulevard de l'Industrie sur la commune du CREUSOT, a été endommagé par Madame Claire DESVIGNES suite à un accident de la circulation,

Considérant que la Communauté Urbaine devra remplacer le poteau d'éclairage public,

Considérant que les frais consécutifs à ce remplacement s'élèvent à neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-dix centimes (986,70 €),

DECIDE ce qui suit :

- De conclure un contrat transactionnel avec Madame Claire DESVIGNES, domiciliée 6 rue Beaubrun – 71200 LE CREUSOT pour le remboursement du préjudice subi ;
- La recette sera imputée au budget 2024 sur la ligne correspondante ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit auprès du tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas, Dijon 21 000) soit par courrier, soit par l'application informatique "Télérecours" accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de la CUCM si un recours administratif a été préalablement déposé ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion ;

Fait à Le Creusot, le 22 avril 2024

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 25 avril 2024
et publié, affiché ou notifié le 25 avril 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.